



MAIRIE

DE

VINZIER

1 Place de la Mairie
74500 VINZIER



Téléphone

04 50 73 61 19



Fax

04 50 73 66 49



Courriel

mairie@vinzier.com



Site

vinzier.com

Siret Commune de Vinzier
217403088 00016

**Réglementation de la circulation
Sur la Route des Traverses RD 121
Du 9 au 15 février 2023**

Le Maire de la Commune de VINZIER,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2212-1 et suivants et L. 2213-1 et suivants ;

Vu le Code de la Route ;

Vu l'arrêté interministériel du 24 Novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (4^{ème} partie), approuvée par l'arrêté du 7 Juin 1977 ;

Vu la demande de l'entreprise BEL ET MORAND TP, 403 E route de la Gare – ZI de Mesinges, 74200 ALLINGES, pour effectuer des travaux d'étanchéité d'un fossé.

ARRÊTE

Article 1^{er} La circulation se fera sous alternat par feu tricolore, la vitesse sera limitée à 30km/h, le dépassement et le stationnement seront interdits sauf véhicule de chantier,
**Sur la Route des Traverses RD 121
du 9 au 15 février 2023**

Article 2 La signalisation et le balisage nécessaires seront assurés par l'entreprise BEL ET MORAND TP

Article 3 Ampliation du présent Arrêté sera transmise à la Gendarmerie d'EVIAN-LES-BAINS, au CPI du Haut Gavot, à l'entreprise BEL ET MORAND TP et affichée en Mairie.

Fait à Vinzier, le 09 février 2023

**P/Le Maire absent,
André VAGNAIR
Adjoint au Maire**



André VAGNAIR – Adjoint au Maire : Auteur de l'acte

Publié sur le site internet de la commune le :
le 09 janvier 2023